

témoignage précieux de sa sollicitude à notre endroit. Il prêta le concours le plus effectif et le plus entier aux efforts qui assurèrent aux facultés de Montréal, après le décret *Jam-dudum*, une organisation conforme à leur nouvelle situation. Il fut empressé à prendre sa part des obligations et des responsabilités par lesquelles l'épiscopat de la province de Montréal s'engageait à pourvoir, pour une large part, au soutien de l'université et au remboursement d'un emprunt considérable, contracté pour la construction de l'édifice qu'elle occupe aujourd'hui.

L'œuvre de l'éducation supérieure était, à ses yeux, de celles qui réclament des sacrifices, et il n'hésita pas à réduire, pour un temps, le budget de ses œuvres diocésaines en faveur de cette œuvre d'intérêt général, qui ne doit demeurer étrangère aux sympathies d'aucun diocèse ni d'aucun groupe de fidèles ou de citoyens.

C'est donc avec une entière sympathie et une vive reconnaissance, que nous unissons notre voix aux éloges qui ont retenti autour de la tombe de ce très saint évêque et aux accents sincèrement émus avec lesquels Mgr l'archevêque a rendu justice aux mérites de cette vie et au caractère vénérable de cette belle figure épiscopale.

Et nous offrons à son successeur, Mgr Decelles, l'hommage de notre profond respect, en le priant de nous maintenir une sympathie et une protection dont le meilleur gage, après la faveur qu'il nous a toujours témoignée, est l'unité de vues et de sentiments qui l'associait si étroitement aux actes et aux œuvres de son regretté prédécesseur.

* *

M. le juge Ouimet a été l'un des fondateurs et des premiers professeurs de notre faculté de droit. Il a pris sa large part des difficultés et des inquiétudes qui ont accompagné ses débuts à Montréal, et fait preuve d'un constant dévouement à sa cause. Il professa, durant huit ans, la procédure civile, et, pendant une année, le droit administratif. Les devoirs de la magistrature, en l'obligeant à renoncer à l'enseignement, ne rompirent pas le lien de cordiale sympathie qui l'unissait à ses collègues de la faculté et de l'université. Il manquait rarement à nos réunions et à nos séances académiques, et c'était avec un vif plaisir que nous continuions d'entretenir avec lui des relations auxquelles la droiture de son caractère et son aimable courtoisie donnaient un grand charme.

* *